

vernement reconsidérer sa politique relative aux terres. Déjà, il l'a fait, et opéré des modifications importantes ; mais je pense que l'on peut y apporter encore des amendements que la discussion de ce soir, aura pour effet, de provoquer, je l'espère du moins.

M. BOULTBEE : Je n'avais pas l'intention de me mêler à ce débat, mais je ne voudrais pas qu'il fût clos sans avoir eu occasion de relever certaines remarques qui ont été faites par les orateurs qui ont pris la parole en dernier lieu. L'honorable préopinant dit que le courant de l'émigration se porte sur les États-Unis, et que la conviction générale du peuple canadien est que cette république offre de plus grands avantages à l'émigration que le Canada. Je veux bien admettre qu'il y ait beaucoup de mérite dans cette prétention, et je suis persuadé que l'honorable député n'avancerait rien de la sorte, s'il n'était lui-même convaincu. Toutefois ; il n'est pas hors de propos de se demander pourquoi cette opinion prévaut ; pour quelle raison on croit généralement que les États-Unis offrent à l'émigrant plus d'avantages que nos fertiles prairies. L'honorable député ne nous donne aucun argument à ce sujet ; il ne signale aucun fait et se contente d'une simple assertion. Devons-nous nous contenter de cela ? L'honorable membre qui a pris la parole avant lui, dit que si nous courions à la ruine, nous devons le savoir, et il s'est fait sans aucun doute l'interprète de l'opinion qui prévaut généralement parmi les députés de l'opposition. Lorsque des paroles semblables à celles dont vient de se servir l'honorable monsieur, sont publiées dans les journaux, lorsqu'elles circulent d'un bout à l'autre du Canada, et sont colportées par les agents d'émigration américains, il n'est pas étonnant que l'opinion développée par l'honorable député gagne du terrain. Les colons que ces déclarations intéressent, sont pour la plupart illettrés et ignorants. Ils savent que ceux qui les ont faites sont membres du parlement, et ils ne peuvent distinguer que difficilement s'ils sont partisans ou adversaires du gouvernement. Mais ils attachent une grande importance aux paroles des honorables députés, et il me semble qu'il n'y a rien de plus pénible pour le pays, rien de plus regrettable que d'entendre, pour quiconque aime le Ca-

nada, ces messieurs qui prétendent s'intéresser à l'avenir de la Confédération, prophétiser ruine et dépérissement si l'administration des affaires ne tombe pas entre leurs mains. Ils ont eu durant quelques années, les rênes du gouvernement, mais ils n'ont pas administré les affaires publiques de manière à donner satisfaction au pays, et ils ont été renversés. Il me paraît qu'il serait plus patriotique de leur part, en cette occasion, durant ce parlement, pendant cette session, si vous voulez, et dans les sessions à venir, de ne pas décrier ainsi la position du Canada.

J'ai fait de courtes allusions aux remarques de l'honorable député qui a pris la parole avant le dernier orateur. Je ne me trouvais pas en Chambre lors du discours de l'honorable député de Perth ; je n'ai entendu que la fin de ses remarques. Au moment où je suis entré il donnait à la Chambre une collection de statistiques, montrant l'étendue du terrain possédé en Angleterre, en Irlande et en Écosse par les grands propriétaires. En général, ces statistiques ne présentaient pas un intérêt particulier ; elles n'avaient rien qui puisse attirer particulièrement l'attention de la Chambre. Si elles avaient quelque valeur, c'était qu'elles tendaient à établir que le système soutenu par le gouvernement, mettait également les terres du Nord-Ouest entre les mains des grands propriétaires. J'ai suivi l'honorable monsieur avec la plus grande attention possible, et si je ne me trompe pas, il me semble qu'il a dit qu'environ 20,000 personnes dans la Grande-Bretagne et l'Irlande possédaient des propriétés de 100,000 acres d'étendue ; je suppose que le but de son argument était de montrer que la politique du gouvernement amènerait de semblables résultats au Nord-Ouest.

En faisant des calculs, sans me servir de la plume, du crayon ou du papier, il me semble que si le même état de choses existait au Nord-Ouest, si nous avions 20,000 personnes possédant chacune 100,000 acres, en admettant que nous ne recevions que \$1 par acre de terre, nous réaliserions un montant de \$2,000,000,000. Mais nous devons en rabattre beaucoup sur les chiffres de l'honorable député ; nous devons les réduire de vingt pour cent, et nous obtiendrons encore une somme plus considérable que celle qui est